



Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale

Monsieur Jean-Pierre FARANDOU,
Ministre du Travail et des Solidarités
14 avenue Duquesne
75007 PARIS 07

Montreuil, le 23 septembre 2026

Monsieur le Ministre,

La colère des personnels explose dans les services de prévention et de santé au travail. La dégradation des conditions de travail nourrit un malaise de plus en plus visible liées, entre autres, aux réformes incessantes des missions réglementaires, à la digitalisation à tout crin et à la logique de certification.

Comme dans de nombreuses entreprises et plus particulièrement dans la santé et le médico-social, la souffrance des personnels se manifeste par des démissions, un absentéisme élevé, un désengagement ou une hyperactivité. Pour beaucoup, la perte de sens au travail mine leur santé.

Les causes sont connues. L'ensemble des personnels se trouve confronté en permanence à des injonctions paradoxales : répondre aux missions pour préserver la santé individuelle et collective au travail mais sans avoir les moyens de les faire.

C'est pourquoi les personnels des SPSTI sont appelés à se mettre en grève le 29 septembre sur la plateforme revendicative suivante :

- Des embauches à la hauteur des besoins réels de prévention.
- INDEPENDANCE GARANTIE pour les médecins du travail et STATUT DE SALARIE.ES PROTEGES pour tous les professionnels de santé au travail en lien direct avec les entreprises : préventeurs, IST, psychologues.
- Abandon de la logique de certification à tout prix.
- Une formation qualifiante et diplômante pour tous les métiers.
- Des augmentations de salaire dignes des responsabilités liées à une qualification.
- Du temps pour la coopération pluridisciplinaire.
- Du temps pour les administrateurs : Conseil d'administration et Commission contrôle

C'est dans ce cadre, Monsieur le Ministre, que nous vous demandons de prendre en compte le préavis de grève ci-joint.

Veuillez agréer, Monsieur Le Ministre, nos salutations syndicales.

Barbara FILHOL,
Secrétaire générale